

Couvre-feu, restaurants, lieux culturels : Macron annonce un déconfinement en quatre étapes, à partir du 3 mai

Dans une interview à l'ensemble de la presse quotidienne régionale, le président de la République détaille les différentes phases de la levée progressive des restrictions sanitaires.

Par [Loris Boichot](#), [Wally Bordas](#) et [Service Infographie](#)

Publié il y a 3 heures,

Mis à jour il y a 37 minutes

Le calendrier du déconfinement est enfin connu. Dans une interview accordée à l'ensemble des titres de la presse quotidienne régionale, dont les [Dernières Nouvelles d'Alsace](#), Emmanuel Macron détaille les quatre étapes qui vont jaloner le retour à la normale dans le pays. Ces étapes, sauf l'échéance du 3 mai, pourront toutefois être contrariées dans certains départements à la situation sanitaire particulièrement dégradée : là où un taux d'incidence supérieur à 400 nouveaux malades pour 100.000 habitant serait constaté sur plusieurs jours, et accompagné d'une saturation des réanimations. À noter cependant qu'il s'agit d'une mesure de freinage, et non de pilotage, qui interviendra donc *a posteriori* des ouvertures, et en concertation avec les autorités locales.

À découvrir

→ [Test, isolement : la marche à suivre en cas de suspicion de Covid-19](#)

[EN DIRECT - Covid : les annonces d'Emmanuel Macron sur le déconfinement](#)

● 3 mai : levée des limites de déplacement, collèges et lycées en demi-jauge

Le lundi 3 mai signera la fin de l'attestation pour les sorties en journée, et la levée des restrictions pour les déplacements interrégionaux. De même, les collèges (pour les classes de 4^e et de 3^e) et les lycées pourront rouvrir leurs classes en demi-jauge. Le

couvre-feu à 19 heures et le télétravail seront toutefois maintenus.

● 19 mai : couvre-feu à 21h, réouverture des terrasses, commerces et lieux culturels

À partir du mercredi 19 mai, le couvre-feu devrait être repoussé à 21 heures, et les restaurants et cafés devraient pouvoir rouvrir leurs terrasses. Les tables ne pourront cependant pas regrouper plus de six personnes. Tous les commerces devraient de leur côté pouvoir rouvrir, avec des protocoles sanitaires adaptés. Le secteur culturel (musées, monuments, cinémas, théâtres et salles de spectacles) devrait également reprendre son activité, avec un quota maximum de 800 personnes en intérieur et 1000 personnes en extérieur. Idem pour les établissements sportifs en plein air.

● 9 juin : couvre-feu à 23h, réouverture des restaurants, cafés et salles de sport

Le mercredi 9 juin, le couvre-feu national devrait passer de 21 heures à 23 heures. Dans les restaurants et les cafés, le service en salle devrait pouvoir reprendre, avec 6 personnes maximum par table. Le gouvernement prévoit aussi l'assouplissement des règles du télétravail et la réouverture des salles de sport. Enfin, les lieux de culture, établissements sportifs, salons et foires d'expositions devraient pouvoir accueillir jusqu'à 5.000 personnes, via la présentation d'un «pass sanitaire», qui permettra de faire état d'une vaccination ou d'un test négatif. Ce passe conditionnera l'accueil des touristes étrangers, qui devraient être admis à nouveau en France.

● 30 juin : fin du couvre-feu et levée totale des jauges

Le mercredi 30 juin devrait marquer la levée du couvre-feu, imposé aux Français depuis l'automne dernier. L'exécutif prévoit aussi la fin des jauges dans les établissements recevant du public. Sur présentation d'un «pass sanitaire», il devrait enfin être possible d'accéder à tout événement rassemblant plus de 1000 personnes en intérieur et en extérieur - une limite adaptée selon les événements et la situation sanitaire locale sera toutefois fixée. Les discothèques demeureront quant à elles fermées.

Un déconfinement en quatre étapes

	3 mai	19 mai	9 juin	30 juin
Couvre-feu	19h	21h	23h	Fin du couvre-feu
Fin des attestations de déplacement en journée	OUI	OUI	OUI	OUI
Ouverture des écoles	OUI	OUI	OUI	OUI
Ouverture des collèges (demi-jauge en 4e et 3e)	OUI	OUI	OUI	OUI
Ouverture des lycées (demi-jauge)	OUI	OUI	OUI	OUI
Déplacements inter-régionaux	OUI	OUI	OUI	OUI
Commerces non essentiels	NON	OUI	OUI	OUI
Café et restaurants en terrasse, 6 max par table (1)	NON	OUI	OUI	OUI
Cafés et restaurants en intérieur, 6 max par table (1)	NON	NON	OUI	OUI
Cinémas, salles de spectacle, musées (1)	NON	OUI (2)	OUI (3)	OUI (3)
Établissements sportifs (4)	NON	OUI	OUI	OUI
Activité sportives	NON	OUI	OUI	OUI
Foires et salons (avec pass sanitaire)	NON	NON	OUI	OUI
Assouplissement du télétravail	NON	NON	OUI	OUI
Fin des gestes barrière et de la distanciation sociale	NON	NON	NON	NON
Rassemblements de plus de 10 personnes	NON	NON	OUI	OUI
Accueil des touristes (avec pass sanitaire)	NON	NON	OUI	OUI

(1) selon respect des jauges (2) 800 en intérieur et 1000 en extérieur (3) 5000 personnes (4) protocole adapté à chaque lieu et à chaque activité



À VOIR AUSSI - Déconfinement: Jean-Baptiste Djebbari a demandé à la SNCF d'être «prête pour remettre des trains à compter du 3 mai»